



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
*MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES*

**101^{ème} session du Conseil de l'Organisation
Internationale pour les Migrations (O.I.M.)**
Du 27 au 30 novembre 2012

***Déclaration de la délégation de la
République Démocratique du Congo***

Par

Sébastien MUTOMB MUJING

Chargé d'Affaires a.i.

Genève, le 30-11-2012

Monsieur le Président,

Ma délégation se réjouit de votre élection à la présidence du Bureau de la 101^{ème} session du Conseil et vous assure de sa totale collaboration. Je suis convaincu que le Bureau du Conseil que vous dirigez produira le travail escompté, et ce à la grande satisfaction de l'Administration et des membres de l'OIM.

Qu'il me soit également permis de féliciter votre prédécesseur, S.E.M. Christian STROHAL, l'Ambassadeur d'Autriche, ainsi que tous les membres qui ont composé son bureau pour l'excellent travail abattu durant leur mandat.

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue au sein de la famille OIM aux nouveaux membres, Saint Vincent et Grenadines, l'Union du Myanmar, la Papouasie Nouvelle Guinée, sans oublier les nouveaux observateurs.

Ma délégation s'associe à la pertinente déclaration présentée par l'Algérie au nom du Groupe africain.

Monsieur le Président,

Mes francs remerciements, auxquels s'ajoutent des sincères félicitations, vont à Monsieur Lacy SWING, Directeur Général de l'OIM, pour la présentation de son rapport-bilan et je tiens à exprimer ici le satisfecit de ma délégation à toute son Administration pour l'ampleur des activités menées par notre organisation. Des réformes diverses ont été entreprises sur les plans des ressources humaines, du budget et des structures. Et la visibilité de l'OIM ne cesse de s'accroître à l'échelle mondiale. Toutes ces activités innovantes démontrent le dynamisme de la Direction Générale, et constituent l'assurance que l'organisation est entre des mains expertes.

L'OIM en tant qu'organisation a fait ses preuves et nous sommes heureux de sa volonté de s'adapter à l'évolution du monde pour répondre efficacement aux réalités nouvelles dans le domaine de la migration. C'est pourquoi ma délégation adhère à la volonté de l'Administration de l'OIM d'améliorer ses performances au sein des institutions internationales et de déployer diverses activités pour confirmer son leadership dans la gestion des problématiques des migrations sur notre chère planète. Dans la même veine, ma délégation encourage l'OIM à poursuivre ses efforts pour parvenir à la réalisation des objectifs en suspens, notamment la diminution des disparités entre

les genres, les zones géographiques et les langues au sein de l'institution. Par ailleurs, ma délégation exhorte l'OIM à renforcer les capacités des bureaux et centres régionaux, à étendre les actions de développement par les financements des projets dans le cadre du Fonds de l'OIM pour le développement, d'améliorer dans l'opinion publique l'image du migrant par l'intermédiaire des médias.

Monsieur le Président,

La question migratoire occupe à ce jour dans le monde une place prépondérante dans le vécu quotidien tant des populations cibles, les migrants, que des Etats ou des institutions internationales. Cela devrait interpeller les différents acteurs des problèmes migratoires à chercher des voies et moyens pour mieux gérer les flux migratoires qui se révèlent comme l'un des défis majeurs du XXIème siècle. Les frontières politiques n'ont jamais empêché l'être humain dans sa quête de nouvel horizon. Les diversités humaines qui sont présentement dans cette assemblée en témoignent éloquentement ! Aussi les Etats devront-ils se résoudre à créer des structures solides conséquentes et à élaborer des politiques, des lois ou des mesures appropriées pour une gestion harmonieuse des questions migratoires.

Monsieur le Président,

La migration étant un phénomène naturel, il convient donc d'exploiter à fond son volet positif. Ainsi ma délégation apprécie à leur juste valeur toutes les initiatives et activités présentant la migration comme un facteur de développement. C'est pour cette raison que ma délégation encourage l'OIM et toutes les agences du GMG à renforcer et à développer leur coopération pour accroître le traitement positif de la migration.

Il convient de rappeler que c'est à la suite des contributions remarquables de l'OIM et du GMG qu'il a été mis en place, à l'issue du premier Dialogue de haut niveau en 2006, le Forum Mondial sur la Migration et le Développement. Depuis lors ce Forum est devenu une plate-forme où les Etats, la société civile, le secteur public ainsi que la diaspora dialoguent et échangent sans passion des expériences et des politiques dans le domaine migratoire. Je partage aussi le point de vue de ceux qui estiment que le FMMD ne doit pas se transformer en une institution formellement internationale. Qu'il demeure plutôt un processus informel conduit par les Etats, évidemment avec un Secrétariat d'appui. Par ailleurs, aussi longtemps que le FMMD continuera à se tenir, il serait

souhaitable que le Dialogue de Haut Niveau sur la Migration soit organisé périodiquement pour que la question de la migration reste d'actualité auprès des responsables politiques et de tous les acteurs intéressés.

Monsieur le Président,

Pour terminer, j'aimerais m'appesantir une fois de plus sur le programme MIDA, Migration pour le Développement en Afrique. Ce programme a permis le renforcement des capacités dans certains pays africains. Mon pays en est parmi les grands bénéficiaires, grâce au partenariat entre le Royaume de Belgique et l'OIM qui a débouché sur le programme MIDA-Grands Lacs qui s'applique à trois pays de la sous-région dont la République Démocratique du Congo. C'est un exemple type de la migration profitant aussi bien aux pays d'origine qu'aux pays d'accueil. Par ce programme, les compétences africaines apportent à leurs pays d'origine le savoir-faire acquis dans les pays d'accueil.

A ce sujet, je demanderai à l'Administration de l'OIM de redynamiser et de renforcer le Programme MIDA-Santé afin de contenir pour les pays en développement les conséquences néfastes de la fuite des cerveaux dans le domaine de la santé. Je fonde aussi l'espoir que lors de la Conférence Ministérielle sur la diaspora prévue au printemps prochain, il se sera dégagé des propositions idoines relatives aux mouvements des capitaux opérés par les membres de la diaspora.

Je vous remercie.